

## SNJ Section Ile-de-France

33, rue du Louvre

75002 Paris

Tél. : 01 42 36 84 23

Fax : 01 45 08 80 33

Mail : idf@snj.fr

Blog : <http://snj-paris-idf.org/>

Sur Twitter : [twitter.com/snj\\_idf](https://twitter.com/snj_idf)

## EDITO

### Résister à l'à-peu-près et au sensationnalisme

Le décès de Dominique Baudis, défenseur des droits, a ravivé une page peu glorieuse de l'histoire du journalisme en France. En mai 2003, dans le JT qu'il présentait lui-même vingt-cinq ans plus tôt, notre ancien confrère dut se défendre de rumeurs ignobles, l'impliquant dans l'"affaire Alègre". Une partie de la presse se livre en effet sans vergogne à la "présomption de culpabilité".

Onze ans après, a-t-on tiré toutes les leçons de cet épisode ? Quand le quotidien régional, propriété d'un rival politique de l'ancien maire de Toulouse, alimentait le chaudron de la calomnie. Quand, pour doper leur "audience" avec du sexe et de la politique (déjà !), la plupart des médias se repaissaient de commérages, *Le Monde* allant jusqu'à décrire une maison des horreurs — l'auteur fut ensuite promu directeur adjoint de la rédaction, puis élu député européen ! (1)

Edward Snowden nous a rappelé que les Etats restent la principale menace potentielle pour les libertés individuelles. Mais les "contre-pouvoirs" et l'idéologie de la transparence sont aussi susceptibles d'être instrumentalisés par des intérêts particuliers. Le lien presse-police-justice doit aussi être interrogé quand un journalisme dit "d'investigation" se révèle trop dépendant à l'égard des sources, et mettrait en danger des principes essentiels que sont par exemple la présomption d'innocence et la protection de la vie privée. Autant de sujets, et bien d'autres, dont le syndicat, défenseur des "intérêts matériels et moraux de la profession" vous invite à débattre à l'atelier Déontologie que le SNJ Ile-de-France organise mardi 27 mai.

Eric Marquis

Secrétaire général du SNJ Ile-de-France  
[emarquis@snj.fr](mailto:emarquis@snj.fr)

(1) [acrimed.org/article1444.html](http://acrimed.org/article1444.html)

# SNJ

SYNDICAT NATIONAL  
DES JOURNALISTES

# INFO

L 761 - 2

N° 126 – février-mars-avril 2014 – 2 euros

## Libération : tout commence

**Si l'on ne choisit pas son actionnaire, on peut choisir la manière dont on travaille avec lui.**

**Les salariés de Libération ont obtenu ce qu'ils demandaient.**

Le 26 novembre 2013, réunis en assemblée générale, ils réclamaient le départ de Nicolas Demorand et de Philippe Nicolas, PDG et DG de *Libération*, et un "effort" des actionnaires pour sortir le journal des difficultés financières. Nicolas Demorand a démissionné le 13 février dernier, Philippe Nicolas a été démis de ses fonctions six jours plus tard, le tribunal de commerce de Paris a homologué le plan de recapitalisation de 18 millions présenté par Bruno Ledoux, désormais seul actionnaire de *Libération*, le 28 avril. Pourtant, tout commence.

**Les derniers mois ont été longs et houleux.**

Après la présentation au comité d'entreprise d'un plan d'économies et de diversification par Nicolas Demorand et Philippe Nicolas, les événements se sont emballés. Jugé "farfelu", ce plan était rejeté dès le lendemain par l'AG des personnels : si les salariés devaient consentir à des baisses salariales, les actionnaires devaient avant eux faire un effort. Notamment en récusant une direction avec qui la confiance était rompue depuis trop longtemps. Médiateur, puis membre du directoire, puis directeur de la publication, François Moulias, bras droit de Bruno Ledoux et lui-même actionnaire de *Libération*, s'est vite imposé comme l'interlocuteur des élus du personnel. Quand l'actionnaire est en rap-

port direct avec les salariés d'une entreprise de presse, les rencontres ne sont jamais faciles. Heurts, coups de gueule, grève : jour après jour, la tension est montée. Avec cet apogée, quand Bruno Ledoux a présenté un plan – immobilier – pour *Libération* différent de celui – financier – sur lequel le CE était penché.

**"Nous sommes un journal !" avons-nous clamé.** En récusant cet actionnaire qui nous traitait de "ringards" et d'"étriqués". Néanmoins, Bruno Ledoux a recapitalisé *Libération*. La réalité est là. Si l'on ne choisit pas son actionnaire, on peut choisir la manière dont on travaille avec lui. Il a l'argent ; nous avons la force de travail, l'expérience, l'imagination, les idées. L'affrontement s'est déplacé.

Outre les projets éditoriaux, nous devons nous battre sur plusieurs chantiers : les conditions de la clause de cession ; la place de *Libération* dans le groupe *Libération* que l'actionnaire veut créer ; le rapport de *Libération* avec les différentes filiales et celui des filiales entre elles ; la rétribution du titre *Libération* par l'exploitation de la marque *Libération* ; les droits sociaux des salariés des filiales : la représentation salariale et syndicale dans le groupe et les filiales ; la représentation salariale dans les instances dirigeantes du groupe et des filiales ; le droit de vote sur la nomination du directeur de la rédaction. Ça ne fait que commencer.

Hervé Marchon, délégué syndical SNJ

DANS CE NUMÉRO • Page 2 Rapport d'activité 2013-2014 de la section régionale • Page 3 Débat : le journaliste débordé ou aidé par le numérique ? • Page 4 Droits d'auteur : *Historia* condamné. Pigistes vs *L'Equipe* : 5 CDI à 0. Et Bayard, l'AFP.

## Synthèse du rapport d'activité 2013-2014 du Conseil

### Une section régionale plus proche des adhérents

Le Conseil de la section (28 membres), renouvelé par moitié par votre vote en mars 2013 (avec son Bureau de 9 membres élu le 3 avril 2013), s'est fixé pour objectifs de renforcer la section régionale, resserrer la relation avec les sections d'entreprise et les adhérents, améliorer adhésions et implication des adhérents.

Il a créé en son sein deux groupes de travail "SNJ Info", et "adhérents/adhésion".

#### Info et communication

- Le blog du SNJ IdF (snj-paris-idf.org), est alimenté régulièrement dans le souci de coller à l'actualité.

- Mais l'organe "historique" de la section, *SNJ Info* n'a pas atteint l'objectif d'une parution (au moins) trimestrielle, ni celui de l'envoi "papier" en plus de sa diffusion sous forme numérique. Il est assez consternant que la première section régionale du premier syndicat de journalistes n'arrive pas à faire paraître 4 pages tous les trois mois ! Le Conseil travaille actuellement à la réorganisation de son fonctionnement.

- Une liste de diffusion par mel a été mise en place (en plus de la liste Adhérents [Infos-idf]) en direction des militants ayant des responsabilités (élus, délégués, mandats régionaux et nationaux) : [Militants-idf]. Y sont diffusés les informations sur les formations organisées par le SNJ (DP, CE, etc.), les appels à participer à divers événements publics...

#### Adhérents/adhésions

Les objectifs étaient de stopper la décreuse des effectifs (objectif atteint cette année en Ile-de-France) et, au-delà, d'encourager la prise de responsabilités de l'adhérent (dans l'entreprise, dans le syndicat, dans les instances paritaires), ce qui passe par une plus grande écoute de la part de la section régionale, et, sans doute, de nouvelles pratiques (ce chantier s'inscrit aussi dans le cadre de la commission nationale "Syndicalisation").

Nous avons :

- lancé des sessions de formation pour les nouveaux adhérents. A renouveler.
- organisé des "pots", dans un souci de

convivialité, pour les élus et délégués, pour les nouveaux adhérents (une trentaine de participants). A renouveler.

- organisé une réunion d'information-formation pour les DS, avec deux experts de Sextant, sur l'impact sur les négociations de la loi dite de sécurisation de l'emploi.

- Les adhérents ont été invités à participer aux manifestations contre l'ANI sur l'emploi les 9 et 17 avril 2013, au défilé de la Fête du travail 1<sup>er</sup> mai 2013, au débat "Créer une instance de déontologie, pourquoi et comment ?" à la Sorbonne le 13 juin 2013, à la manifestation contre le projet de loi sur les retraites le 10 septembre 2013, à la manifestation contre le "Pacte de responsabilité" le 18 mars 2014...

#### Action syndicale dans la profession, en entreprises, et permanences

Lors de sa réunion mensuelle, le Conseil procède à un tour d'horizon de l'actualité. Nous avons ainsi échangé et sommes intervenus en soutien des sections de dizaines d'entreprises, en presse écrite, en agence, dans l'audiovisuel, sur Internet...

Les militants du SNJ IdF sont actifs également au niveau des branches, auprès des journalistes pigistes ou en poste, des chômeurs et retraités, et dans les permanences de la rue du Louvre.

Parmi nos objectifs :

- Consolider et pérenniser les permanences (Action syndicale, Juridique, Emploi). Par exemple, si trois militants ont renforcé la permanence Action syndicale, elle est encore et de plus en plus submergée, et a besoin d'être renforcée par des militants aguerris ou prêts à se former pour répondre aux multiples questions des sections d'entreprise relevant du droit du travail.

- Renforcer les équipes de négociation. Le SNJ, première organisation des journalistes, peine à aligner des représentants dans toutes les réunions paritaires.

#### Administratif/trésorerie

La section va changer de banque (pour le

Crédit coopératif) et mettre en place, enfin, le prélèvement automatique des cotisations (facultatif).

#### Il reste tant à faire...

Outre les limites et carences relevées plus haut, notons par exemple qu'il faut :

- Relancer les délégués et élus SNJ qui ne sont pas à jour de cotisations, ainsi que les ex-adhérents qui nous ont quittés (sur 3 ans en arrière).

- Tenir des réunions par forme de presse. La première s'est tenue pour la presse spécialisée (sous l'impulsion de Martine Rossard, 17 sept. 13). Appel est lancé aux militants pour organiser ces rencontres dans les autres formes de presse.

- Organiser des réunions publiques, ainsi la section programmera, comme d'autres sections régionales l'ont déjà fait, une réunion publique "Atelier déontologie" (voir l'édition Ndlr).

Une trop grande partie d'entre vous n'ont de contacts avec les instances de la section régionale (au mieux) qu'une fois par an, au moment de l'AG et du renouvellement du Conseil. Parce que notre mission est d'être à votre service, nous nous acharnons à tisser et développer les liens avec les adhérents.

Mais il faut aussi que de votre côté vous fassiez quelques pas. Payez votre cotisation (sans attendre les rappels qui coûtent cher). Lisez et relayez auprès des autres adhérents les infos diffusées par le SNJ (national ou régional). N'hésitez pas à contacter la section (idf@snj.fr), les permanences. Informez-les de l'actualité de votre environnement professionnel (notamment les élections dans l'entreprise, les accords en négociation...). Répondez aux propositions et invitations qui vous sont faites (formations, prises de responsabilités dans la profession et dans le syndicat, participation au congrès, réunions...). Mais aussi soyez exigeants à notre égard : suggérez des initiatives (de préférence en précisant votre disponibilité pour les mettre en œuvre).

*Rapport adopté à l'unanimité par l'AG.*

## Nouveau Conseil, nouveau Bureau

Le Conseil du SNJ IdF se réunit une fois par mois, et ses membres échangent au quotidien via une liste de discussion. Le Bureau se réunit en plus une fois par mois. Réuni le 2 avril, le Conseil a élu son Bureau pour 2014-15 :

- Eric Marquis, *L'Express* (secrétaire général)
- Philippe Sotto, Associated Press (secrétaire général adjoint)
- Gilles Viellard, *Livres Hebdo* (trésorier)
- Francis Magois, *France Football*, *L'Équipe* (trésorier adjoint)
- Iulia Badea-Guérinée, *Courrier international*, groupe Le Monde
- David Larbre, demandeur d'emploi
- Thomas Lemahieu, *L'Humanité*
- Jean-François Rio, WKF
- Enrica Sartori, *Le Magazine littéraire*, Sophia Publications

**Le Règlement intérieur** de la section régionale, après avoir été approuvé par le Conseil, a été adopté à l'unanimité par les adhérents lors de l'AG du 20 mars 2014.

## La section régionale IdF dans le SNJ

Dès juin 2013, le Conseil a préparé le Congrès national du SNJ (Angers, octobre 2013).

La section francilienne

- a envoyé une délégation au Congrès forte de près de 50 membres, soit près du tiers des congressistes d'Angers !
- a contribué aux débats thématiques à l'ordre du jour du congrès, notamment Risques psycho-sociaux, Adhérer/militer, Multimédia (cf. *SNJ Info* n°125),
- est représentée au Comité national (le "parlement" du SNJ) par 20 titulaires et 20 suppléants,
- est représentée au Bureau national par 11 Franciliens (contre 8 lors du précédent mandat) : Patrick Bele, Aline Brachet, Antoine Chuzeville, Olivier Da Lage, Danielle Darras, Monique Le Quellec, Francis Magois, Eric Marquis, Dominique Pradalié, Claire Puchot et Martine Rosard. Mais Dominique Pradalié, une des cinq Secrétaire généraux (et porte-parole du SNJ), est la seule Francilienne et la seule femme au Secrétariat général.

## Débat du SNJ Ile-de-France Quel journalisme à l'ère du numérique ?

**"Le journaliste débordé ou renforcé par le numérique ?"**, tel était le thème du débat public organisé le 20 mars dernier par le SNJ-IDF (et animé par Olivier Samain) avec Laurent Guimier, directeur éditorial du Lab d'Europe 1 et Dominique Cardon, sociologue (Orange Labs) et professeur à l'université de Marne-La-Vallée. L'occasion d'une interrogation de fond sur le rôle du journaliste face à la masse des infos circulant sur internet, l'accélération des rythmes et la soumission de l'information à des impératifs économiques.

**Pour Laurent Guimier**, "les journalistes ont perdu le monopole de la diffusion de l'information et de la médiation. N'importe qui peut créer son blog. Qu'est-ce qui nous reste ?". Pour lui, la profession de journaliste repose sur trois piliers essentiels : la sélection des informations importantes, leur vérification et le rôle d'animateur de la démocratie. Il se félicite de Twitter, "un champ d'investigation, une fenêtre ouverte sur le monde." Quant à l'accélération des rythmes, "c'est France Info qui a donné ce tempo, pas Internet. C'est la conjonction entre le temps réel et la concurrence entre les médias. Ce qui entraîne des dérives, un peu de folie. Nous aimons sortir une info les premiers."

**Pour le sociologue Dominique Cardon**, "il n'y a pas de crise de la dif-

fusion de l'information, mais du modèle économique de l'information. Au début des années 2000, beaucoup prédisaient la fin des journalistes remplacés par les internautes. Si l'internaute a beaucoup de

compétences, il n'est pas journaliste. Il n'y a pas de crise de l'autorité du journaliste. Mais cette autorité se conquiert, se mérite."

Lors du débat avec la salle, questions et remarques ont fusé, trahissant toute l'ambiguïté du rôle du journaliste face à Internet, et le malaise de ce dernier, parfois. Ainsi, sur certains sites, la rédaction de l'article (titre, mots-clés...) évolue selon les clics des internautes. Dépossédé du choix de ses titres, soumis à des enjeux autres que l'information : enjeux économiques, propagande, marketing, jeux..., le journaliste risque de se retrouver soumis à

la loi du compteur de clics !

Autre dérive due à internet : l'existence d'un clivage entre les publics. Le "cumulard" d'informations, le "décrocheur", son contraire (certains jeunes ne lisent plus !) et les "communautés" avec leur tendance au repli sur soi. "J'ai envie que l'animation de communauté soit faite par des journalistes" souligne Laurent Guimier.

Fort de ses compétences et de sa déontologie, s'il parvient à déjouer les pièges de la Toile, le journaliste a encore un rôle indispensable à jouer à l'ère du numérique.

Nadine Allain



Dominique Cardon.



Laurent Guimier.

Excellente ambiance dans le cortège du SNJ au défilé parisien du 1<sup>er</sup> Mai.



CLAUDE CÉCILE

## L'Équipe : 5 pigistes requalifiés en CDI

Tout débute en avril 2012, quand au cours d'un entretien avec leur chef de service, cinq pigistes du quotidien sportif apprennent qu'ils auront peu de chance d'être embauchés. Après trois à cinq années passées à effectuer les mêmes tâches et à figurer sur les mêmes plannings que leurs voisins de bureau titulaires, ils portent leur différend devant les Prud'hommes des Hauts-de-Seine.

Après de multiples rebondissements de procédure, l'ultime délibéré permettra à ces cinq journalistes pigistes d'obtenir une requalification dans le mois en CDI avec reconstitution de carrière. La direction de la SAS L'Équipe n'ayant pas fait appel, c'est avec joie qu'ils ont pu voir figurer leurs noms sur le tableau de service d'avril. Pour la direction du quotidien sportif, déjà condamnée il y a deux ans pour une affaire similaire, les audiences aux Prud'hommes de Boulogne vont se poursuivre. Dans quelques mois, quinze journalistes tenteront de faire reconnaître leur ancienneté, tandis que huit journalistes pigistes demanderont, eux aussi, une requalification en CDI... *Francis Magois, DS à L'Équipe (voir aussi snj-paris-idf.org)*

## AFP : attaque contre les RTT et les congés

Après neuf réunions en quatre mois, la direction de l'AFP a enfin dévoilé, début avril, à quoi elle voulait aboutir en remettant à plat l'ensemble des accords sociaux et conventions qui régissent l'agence (voir *SNJ Info* n°125). Le PDG Emmanuel Hoog veut réduire les congés payés à 36 jours par an, contre 44 aujourd'hui pour les journalistes.

Les 18 jours de RTT actuels disparaîtraient aussi purement et simplement pour les journalistes effectuant un travail d'édition sur les "desks", au prétexte que ceux-ci ne travaillent déjà que 35 heures par semaine. C'est oublier qu'il s'agit de travail posté sur écran avec des horaires qui peuvent être tôt le matin ou tard le soir, voire la nuit, avec aussi davantage d'astreintes le week-end que pour les postes de reportage ou de rubricard.

En face de ces sacrifices très concrets demandés aux salariés, la direction ne fait que de vagues promesses sur l'évolution de carrière, privilégiant des augmentations salariales individuelles et des primes non reconductibles.

Les syndicats sont unanimes : pas question de négocier sur de telles bases. D'autant plus que la mission d'intérêt général de l'AFP a été validée par la Commission européenne, permettant de pérenniser les abonnements versés par l'État.

Parallèlement, un rapport du député PS Michel Françaix préconise la création d'une filiale de moyens servant à financer par des investissements le développe-

ment de l'agence. Point positif : il précise qu'aucun salarié de l'AFP ne serait appelé à travailler pour cette filiale de droit privé. Mais son financement passerait notamment par un plan d'économies, donc de nouveaux sacrifices pour le personnel.

Michel Françaix propose aussi de revoir la composition du CA de l'agence, où les représentants de la presse quotidienne pourraient perdre la majorité. Des personnalités qualifiées seraient nommées. A priori, ce pourrait être un bon moyen pour desserrer l'étreinte de ses clients sur la stratégie et les orientations de l'AFP.

## Bayard : le licenciement du DS refusé par le ministère du Travail

Depuis plus de deux ans, la direction de Bayard Presse s'acharne sans motifs réels à pousser dehors Pascal Molinaro, 21 ans d'ancienneté, délégué syndical SNJ, élu au CE. Début 2012, on ne lui confie presque plus de travail. S'ensuivent près d'un an de reproches et de tension, et deux mois d'arrêt-maladie.

Peu après son retour, la direction dévoile son intention de le licencier, qu'elle met à exécution en juillet 2013. Elle essuiera successivement le refus du CE et le refus de l'inspection du travail. Mais Bayard va jusqu'au ministère du Travail. En avril 2014, celui-ci refuse également ! Pascal attend maintenant qu'on lui donne du travail et un poste correspondant à sa qualification et à son expérience.

## Historia condamné pour violation des droits d'auteur

53 000 euros, c'est la somme que doit verser le groupe Sophia Publications (*La Recherche, Histoire, Historia, Magazine Littéraire*) à un journaliste d'*Historia* pour avoir publié 73 articles sans son autorisation sur le site Internet de la revue. Sophia avait également "omis" de l'informer que les droits de ses articles avaient été vendus à un journal brésilien... La cour de cassation, dans son arrêt du 30 janvier, exige aussi la publication de la condamnation en une du site [www.historya.fr](http://www.historya.fr).

Le conflit remonte à 2008. Le journaliste, dont le volume de piges baisse, demande des explications, puis au bout d'un an, un licenciement. Plutôt que de respecter les droits de ce salarié, la direction préfère rester muette. Le journaliste entame alors deux procédures dont l'une, sur les droits d'auteur, aboutit cinq ans plus tard. Reste au journaliste désormais à faire reconnaître qu'il a été licencié. En effet, sous prétexte que le confrère avait d'autres collaborations, le Conseil des prud'hommes a donné raison à l'employeur et considéré qu'il y avait eu démission au profit d'autres employeurs. Les bulletins de salaire sur dix ans n'ont pas été pris en compte.

*Enrica Sartori, DS à Sophia Publications*

### PERMANENCES SNJ

33, rue du Louvre, 75002 Paris

ACCUEIL ACTION SYNDICALE :

le jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30

EMPLOI sur place et par téléphone :

le jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30

JURIDIQUE : le mercredi,  
par téléphone de 10 h 30 à 12 h  
et sur place de 14 h à 16 h

### SNJ INFO (sous-titre : L761-2)

Organe du SNJ Ile-de France

33, rue du Louvre, 75002 Paris

Tél. : 01 42 36 84 23

Fax : 01 45 08 80 33

Site : [www.snj.fr](http://www.snj.fr)

Blog : <http://snj-paris-idf.org>

Mail : [idf@snj.fr](mailto:idf@snj.fr)

Directeur de la publication :

Anthony Bellanger

Rédacteur en chef : Eric Marquis

ISSN : 0996-5548